

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1908)
Heft: 1

Artikel: Communications du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 30 janvier 1908, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Edmond MARTIN, président.

1^o Communications du Comité.

Au début de la séance, M. *le Président* rappelle le souvenir d'Emile Gonin enlevé, à la fleur de l'âge, par une cruelle maladie. Il dit les qualités de ce fonctionnaire modeste, mais consciencieux. Tout à son devoir, Gonin a su rendre au pays les services qu'on attend d'un éducateur sincère et d'un bon citoyen. L'Assemblée se lève en signe de deuil.

Correspondance.

Il est donné lecture d'une lettre de M^{me} J. Ballet, inspectrice de gymnastique, recommandant aux instituteurs genevois la *Ligue nationale belge de l'éducation physique*. Sur la proposition du Comité, l'assemblée décide d'abonner la Société à la Revue gymnastique que publie cette ligue.

Démissions.

Les démissions de M^{les} Emma Chevallier et Marguerite Stössel sont acceptées.

2^o Rapports annuels du Président, du Trésorier et du Bibliothécaire.

Ces trois rapports présentés par MM. Martin, Charvoz et Alb. Dubois sont adoptés. Nous les insérons ci-après.